



PLACER VOTRE ARGENT EN VUE D'ASSURER VOTRE AVENIR FINANCIER

Épargner maintenant, lorsque le temps joue en votre faveur, peut vous donner
la liberté de réaliser vos projets pour plus tard.



VOTRE AVENIR FINANCIER COMMENCE AUJOURD'HUI

Vous avez des projets en tête pour la vie qui vous attend, voire de vieux rêves à réaliser comme avoir une belle maison ou voyager vers des destinations exotiques. Mais, vous voulez aussi disposer du temps et de l'argent nécessaires à une vie confortable. En bref, vous pensez à tout ce qui vous permettra d'apprécier ce que vous aurez accompli. Vos parents et vos grands-parents appelaient cette phase de la vie « la retraite », mais pour vous, c'est peut-être toute autre chose. Vous serez peut-être encore actif professionnellement, jusqu'à l'âge de 70 ans ou plus, dans une carrière qui vous plaît. Ou bien vous choisirez de remplacer votre carrière par la poursuite d'un passe-temps ou d'une passion qui vous tiendra plus occupé que jamais. Quelle que soit la direction que prendra votre vie à ce moment-là, il vous faudra disposer des moyens financiers pour vivre comme bon vous semble. Cette perspective vous incite à travailler fort aujourd'hui pour épargner davantage

pour l'avenir. Alors que des inquiétudes sont émises quant à l'avenir du Régime de pensions du Canada, que les prestations des régimes de retraite d'entreprise sont de plus en plus réduites et que les dépenses de santé augmentent, il est plus important que jamais d'adopter une stratégie rigoureuse de placement et d'épargne. Pour être mieux à même de transformer vos rêves en réalité, commencez au plus tôt à poser les fondations de votre avenir. Vous éprouverez ainsi la satisfaction de savoir que vous êtes sur la bonne voie.

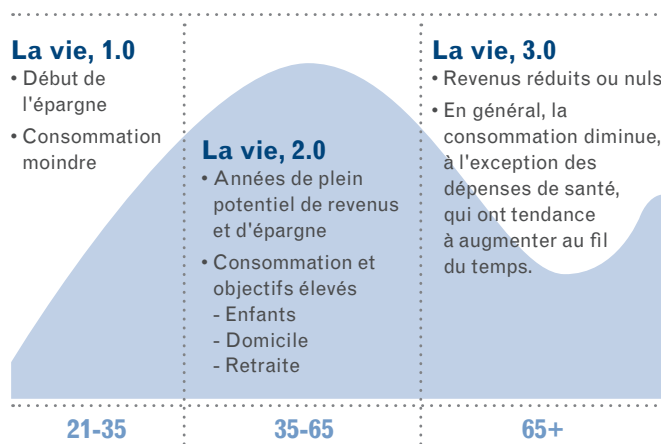
Dans ce guide, vous allez découvrir les principaux avantages d'un processus de planification commencé tôt. Vous trouverez aussi des renseignements sur les outils financiers courants que votre conseiller ou votre conseillère est susceptible d'utiliser avec vous, ainsi que d'autres informations qui, nous l'espérons, vous aideront à prendre les bonnes décisions pour votre avenir.

LA VIE, 3.0

Quelle que soit l'idée que vous vous faites de l'avenir, en commençant à épargner dès maintenant, vous pouvez vous donner les moyens financiers de faire vos propres choix plus tard. Pour réaliser cette liberté financière, une planification, suivie avec discipline, est nécessaire. De cette façon, vous aurez confiance en l'avenir, car vous saurez que vos objectifs seront préparés efficacement, et que vous pourrez aussi profiter de votre vie aujourd'hui.

La première étape consiste à élaborer un plan prudent et des objectifs réalistes; en d'autres termes, à comprendre où vous en êtes aujourd'hui, ce que vous voulez pour demain et comment réussir le passage de l'un à l'autre. Vous devrez sans doute tenir compte des nombreux objectifs et responsabilités propres à l'étape où vous vous trouvez dans la vie. Si, par exemple, vous élevez des enfants, vous envisagez peut-être l'achat d'une nouvelle maison ou vous souhaitez donner la priorité aux études universitaires de vos enfants. Chacun de ces objectifs peut avoir une incidence sur la façon dont vous vivez aujourd'hui et dont vous planifiez votre avenir financier.

Au fil du temps, vos priorités changeront. Cependant, une chose qui doit rester inchangée, quelles que soient vos priorités, c'est l'adoption d'une perspective à long terme relativement à l'épargne pour votre avenir financier. Le graphique ci-dessous illustre les changements qui peuvent être apportés aux dépenses et aux priorités lors des différentes phases de votre vie financière.



- Entre 20 et 35 ans, vos dépenses sont faibles et vous commencez à épargner pour remplir vos objectifs financiers à long terme.
- Entre 36 et 65 ans, votre potentiel de revenu et d'épargne est à son maximum, comme l'est votre capacité d'atteindre certains de vos objectifs, par exemple l'achat d'une maison ou les études universitaires de vos enfants.
- Quand, vers 65 ans environ, vous vous apprêtez à passer à une nouvelle phase de votre vie, vos revenus diminueront. Généralement, les dépenses diminueront aussi, à l'exception des dépenses de santé, qui auront tendance à augmenter au fil du temps.

Le moyen le plus sûr de réussir vos objectifs financiers est de commencer le plus tôt possible à évaluer vos besoins futurs et à mettre au point les stratégies pour les combler. Les conseillers et les conseillères disposent de tous les outils nécessaires pour vous aider à élaborer votre stratégie de planification en vue d'un avenir financier sûr.



VOTRE VISION DE L'AVENIR

Avant d'élaborer votre plan d'investissement avec un conseiller ou une conseillère, réfléchissez à vos objectifs et à votre vision de l'avenir, et déterminez les priorités sur lesquelles vous voulez vous concentrer. Posez-vous les questions suivantes :

- 1. Combien pourrais-je épargner chaque mois?*
- 2. Quelles sont les activités ou les dépenses (nouvelle voiture, matériel électronique, passe-temps, voyages) que je souhaite financer, tout en épargnant pour l'avenir?*
- 3. Suis-je prêt à consacrer l'ensemble ou une partie de ma prime, de mon remboursement d'impôt ou d'un autre revenu à une stratégie de placement à long terme?*
- 4. Quels sont mes objectifs et mes aspirations pour l'avenir?*
- 5. Quels défis pourraient se présenter?*
- 6. Est-ce que je profite au maximum du régime de retraite d'entreprise auquel j'ai droit?*

Discutez de vos réponses avec votre conseiller ou votre conseillère. Vous pourrez ainsi commencer à incorporer à votre plan financier d'ensemble les buts que vous vous fixez.

CONSEIL

Créez un budget auquel vous vous tiendrez rigoureusement – Un aspect important du processus de planification financière consiste à examiner de près vos dépenses pour voir comment vous pourriez les ajuster. La création d'un budget vous permettra de contrôler vos dettes et d'épargner davantage pour l'avenir.

LE RESTE DU PARCOURS

Une fois que vous aurez déterminé vos objectifs, l'étape suivante consiste à mettre sur pied un plan financier bien conçu, puis à le suivre rigoureusement. Votre conseiller ou votre conseillère peut vous guider au long de ce processus complexe où peuvent s'intégrer les différentes stratégies qui suivent :

- Maximiser les cotisations au régime de retraite de votre employeur, par exemple un régime de retraite collectif ou un REER, et profiter des programmes de cotisations correspondantes de l'employeur.
- Transférer les actifs du régime-retraite d'un employeur précédent à un compte de retraite avec immobilisation des fonds (CRIF).
- Investir séparément du régime de votre employeur, ou au moyen d'un REER ou d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Avec un fiscaliste, discutez des implications fiscales des deux options, pour déterminer laquelle répond le mieux à vos besoins.
- Évaluer les options d'assurances dont vous disposez pour vous protéger, avec votre famille, en cas d'imprévus.

CONSEIL

Si vous avez récemment changé d'emploi ou que vous pensez le faire bientôt, vous devriez envisager le transfert de vos cotisations au régime-retraite de votre entreprise à un compte de retraite avec immobilisation des fonds (CRIF).

Dans ce cas, vous disposeriez d'un plus grand éventail d'options de placement, tout en laissant votre patrimoine se multiplier à l'abri de l'impôt. Un conseiller ou une conseillère peut vous aider à découvrir toutes les options dont vous disposez et à choisir la mieux adaptée à votre patrimoine.

EN SAVOIR PLUS SUR LES PLACEMENTS À L'ABRI DE L'IMPÔT

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) sont des régimes d'épargne individuels qui présentent des avantages fiscaux propres à chacun. L'ensemble du revenu de placement gagné au moyen d'un REER ou d'un CELI est à l'abri de l'impôt, ce qui signifie que les gains ne sont pas imposables tant qu'ils restent dans le compte.

Il existe cependant des différences. Les cotisations à un REER peuvent être déduites directement de l'impôt, ce qui réduit le montant des impôts exigibles. Un CELI ne vous fera bénéficier d'aucune déduction d'impôt sur le revenu. Cependant, les retraits d'un CELI ne sont généralement pas imposables, alors que les retraits d'un REER le sont au même titre que le revenu.

Les conditions d'admissibilité diffèrent selon le type de compte. Le montant de cotisation à un REER correspond à un calcul précis, soit 18 % de votre revenu déclaré l'année d'imposition précédente, moins les ajustements effectués pour les cotisations faites aux régimes-retraite d'entreprise. Pour un CELI, votre revenu n'a aucune incidence. En effet, tout Canadien âgé d'au moins 18 ans peut cotiser le même montant chaque année. Pour 2013, ce montant s'élevait à 5 500 \$.

En supposant que vous ayez le droit d'utiliser ces deux options, quel type de compte serait le meilleur pour vous? Il est possible que le CELI soit judicieux si vous souhaitez minimiser vos impôts à l'avenir et conserver davantage d'actifs pour vos bénéficiaires. Cependant, si vous exercez toujours votre activité professionnelle, un REER pourrait être plus avantageux pour réduire les impôts dont vous êtes redevable annuellement. Un REER est aussi une solution pour participer au régime d'accession à la propriété ou au régime d'encouragement à l'éducation permanente. Quoiqu'il en soit, la meilleure voie à suivre est de consulter un conseiller ou un fiscaliste qui pourra vous aider à choisir le type de compte le mieux adapté à votre situation.

LE TEMPS JOUE EN VOTRE FAVEUR

Le facteur positif le plus déterminant pour votre avenir financier est votre âge. Si vous commencez à épargner et à placer votre argent dès maintenant, vous pouvez profiter de la capitalisation sur une période plus longue. La capitalisation fait référence aux intérêts que vous gagnez sur l'argent que vous placez. Elle représente la possibilité, lorsque le temps joue en votre faveur, de faire fructifier votre argent.

Si vous lui donnez le bénéfice de la longue durée, la capitalisation peut faire toute la différence pour votre épargne et votre avenir. Prenons l'exemple de deux épargnants, Jean et Jeanne Guérin. Jean commence à épargner aujourd'hui, tandis que Jeanne attend 10 ans avant de commencer à placer son argent.

	Jean	Jeanne
Années 1 à 10	2 000 \$ par an	0 \$ par an
Années 10 à 20	2 000 \$ par an	4 000 \$ par an
Montant total placé	40 000 \$	40 000 \$
Rendement du capital investi (7 %)	41 991 \$	15 266 \$
Valeur totale du portefeuille	81 991 \$	55 266 \$

Comme l'illustre cet exemple, sur une même période de 20 ans, le placement de 40 000 \$ de Jean, échelonné sur 20 ans, aurait un rendement deux fois plus important que celui de Jeanne. La raison en est que Jeanne a investi la même somme dans les dix dernières années seulement de la période considérée. En somme, le placement à long terme vous permet de tirer profit des intérêts composés. C'est pourquoi, adapter son style de vie actuel dans le but d'investir, c'est vous donner les moyens de vivre à l'aise et en bonne santé à l'avenir, grâce à votre épargne.

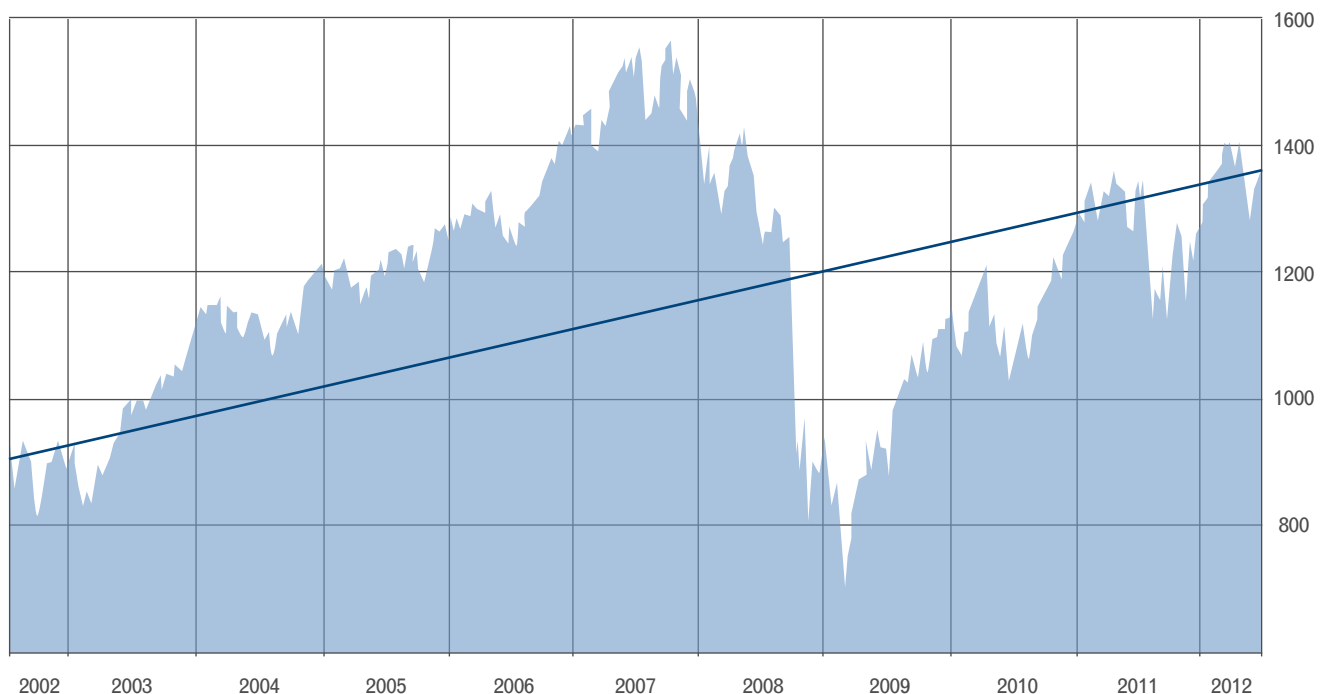
Les données ne sont fournies qu'à titre d'exemple et ne sont pas indicatives de quelque placement que ce soit. Rien ne garantit le succès d'une stratégie de placement. Comme les placements comportent des risques, les investisseurs peuvent afficher des gains ou des pertes.

IMPORTANCE DU MAINTIEN DES PLACEMENTS À LONG TERME

Le placement à long terme requiert beaucoup de patience et de ténacité. Il est naturel de penser à retirer ses actifs d'un marché en baisse dans l'idée de les conserver en espèces jusqu'à ce que les conditions s'améliorent. Cependant, les épargnants qui essaient de mesurer les mouvements du marché risquent de manquer les périodes de rendement positif. Même les gestionnaires de portefeuille professionnels, qui consacrent tout leur temps et toutes leurs ressources à l'étude des marchés, peuvent manquer des fluctuations de marchés. Les baisses de marchés et les crises économiques sont inévitablement à prévoir dans la perspective de l'investissement à long terme. Cependant, la meilleure façon d'atteindre vos objectifs est de ne pas perdre patience pendant les périodes de volatilité des marchés et de compter sur les rendements moyens à long terme des marchés pour profiter du rendement composé.

GAINS À LONG TERME (2002-2012)

Malgré plusieurs périodes de volatilité, l'indice S&P 500 a en fait gagné 35 % au cours des 10 dernières années.



La volatilité des marchés a connu récemment des niveaux historiques, et les principaux indices, par exemple le S&P 500, passent souvent par des périodes de repli. Cependant, un examen du rendement du S&P au cours des 10 dernières années révèle une augmentation de 35 %. Lorsque vous placez votre argent à long terme, ne vous inquiétez pas des mouvements quotidiens du marché, et adoptez plutôt une vue globale.

Le S&P 500 est un indice non géré de 500 actions détenues à grande échelle généralement considéré être représentatif du marché boursier américain. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

ACHATS PÉRIODIQUES PAR SOMMES FIXES

En plaçant votre argent régulièrement, vous pouvez tirer parti de programmes de placements échelonnés. Cette stratégie de placement qui a fait ses preuves permet aux épargnants d'acheter des valeurs mobilières pour une somme fixe, à intervalles réguliers, quel que soit le rendement des valeurs mobilières concernées. Le tableau qui figure à cette page est un exemple hypothétique montrant un placement de 1 000 \$, tous les mois, dans une action particulière.

Lorsqu'une valeur mobilière donne de bons résultats et a un cours d'achat plus élevé, vous achetez moins d'actions, mais lorsque son cours baisse, vos dollars peuvent acheter un plus grand nombre d'actions. Vous investissez ainsi le même montant, quelle que soit la tendance du marché, ce qui élimine l'aspect émotionnel du placement.

	Placement mensuel	Cours de l'action	Nombre d'actions achetées	Valeur cumulative du compte
	1 000 \$	13,55 \$	73,80	1 000 \$
	1 000 \$	12,20 \$	81,97	1 900,37 \$
	1 000 \$	11,35 \$	88,11	2 767,97 \$
	1 000 \$	10,90 \$	91,74	3 658,22 \$
	1 000 \$	10 \$	100	4 356,17 \$
	1 000 \$	10,75 \$	93,02	5 682,88 \$
	1 000 \$	11,65 \$	85,84	7 158,66 \$
	1 000 \$	11,95 \$	83,68	8 343 \$
	1 000 \$	12,50 \$	80	9 726,99 \$
	1 000 \$	12,95 \$	77,22	11 077,16 \$
	1 000 \$	13,55 \$	73,80	12 590,39 \$
	1 000 \$	14,95 \$	71,17	14 054,98 \$
Total :	12 000 \$		1 000,35	14 054,98 \$
Coût moyen par action :		12 \$		
Gain		2 054,98 \$		

Les programmes de placements échelonnés ne garantissent pas de profits et ne protègent pas contre les pertes. Ils font appel à un placement continu, quelle que soit la fluctuation des cours des valeurs mobilières en question. Les épargnants doivent tenir compte de leur capacité financière à poursuivre les achats durant les périodes où les cours sont à la baisse. Cet exemple hypothétique est donné uniquement à titre d'illustration et ne cherche aucunement à impliquer ou à affirmer qu'un rendement précis est possible pour un placement particulier. Il ne reflète pas les frais ni les impôts associés à un placement quelconque; frais et impôts qui réduiraient le rendement total. Le rendement antérieur n'est pas indicatif des résultats futurs.

RISQUE, DIVERSIFICATION ET RÉPARTITION D'ACTIFS

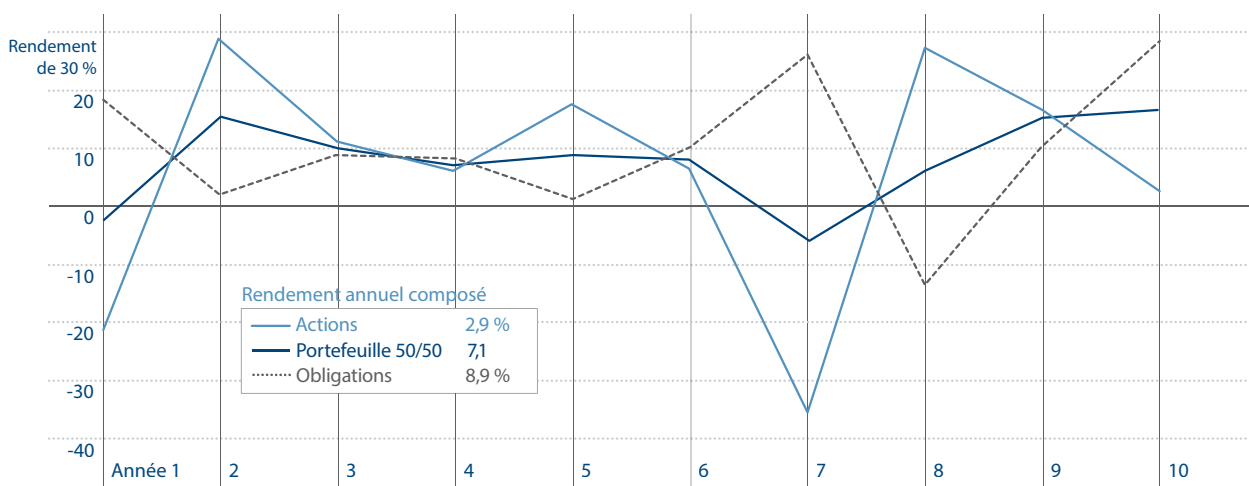
Il va de soi que la principale question que se posent les épargnants est : « Où placer mon argent aujourd'hui pour qu'il puisse fructifier et rester à ma disposition à l'avenir, lorsque j'en aurai besoin? ». Le marché boursier est volatil, et ses fluctuations annuelles, mensuelles et même quotidiennes peuvent être déconcertantes. Cependant, à titre d'épargnant à long terme, vous pouvez plus facilement surmonter la volatilité du marché et les risques qui y sont inhérents au moyen de la diversification et de la répartition d'actifs.

Quel que soit le type d'épargnant que vous pensez être, un épargnant dynamique, modéré ou prudent, la diversification devrait avoir une place dans votre portefeuille. Diversifier votre épargne en la répartissant entre divers types d'actifs permet souvent de compenser les pertes de certaines parties de votre portefeuille par les gains dans d'autres parties, le risque d'ensemble s'en trouve ainsi réduit. Grâce à la diversification, vous pouvez aussi profiter du potentiel de croissance de divers secteurs des marchés financiers.

Une stratégie de répartition d'actifs est également l'un des meilleurs moyens de gérer les risques inhérents en ventilant l'épargne entre des types d'actifs dont le comportement diffère les uns des autres dans certaines conditions du marché. Au fil du temps, les diverses catégories de placements ont tendance à alterner entre les cycles négatifs et positifs du marché. Les actions, les obligations, les espèces et les quasi-espèces réagissent souvent différemment en présence des divers événements influençant les marchés financiers. En théorie, leur comportement indépendant signifie que l'ensemble de votre portefeuille se rééquilibrera lorsqu'une catégorie d'actifs sera plus performante qu'une autre.

POURQUOI DIVERSIFIER (2002-2011)

La diversification de votre portefeuille vous permet d'être moins tributaire du rendement d'une seule catégorie d'actifs.



Le rendement antérieur n'est pas garant des résultats futurs. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. La période illustrée s'étend de 2002 à 2011. Cette période de temps a été choisie pour illustrer de façon saisissante le rebondissement d'actions et d'obligations, ainsi que la façon dont leurs mouvements souvent opposés ont réduit la volatilité du portefeuille. Les données ne sont fournies qu'à titre d'exemple et ne sont pas indicatives de quelque placement que ce soit. Créées par Raymond James en s'appuyant sur des documents de présentation de Ibbotson. ©2012 Morningstar. Tous droits réservés.

Il existe un rapport inverse entre les mouvements des taux d'intérêt et le cours des instruments à taux fixe. En général, le cours des instruments à taux fixe baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lorsque les taux d'intérêt baissent. Rien ne garantit le succès d'une stratégie de placement. Comme les placements comportent des risques, les investisseurs peuvent afficher des gains ou des pertes.

La répartition ou la diversification des actifs ne garantissent pas des profits et ne protègent pas contre les pertes.

À cette étape de votre vie, il est possible que vous découvriez, avec votre conseiller ou votre conseillère, que vous êtes plus apte à surmonter les fluctuations à court terme des marchés financiers que les épargnants qui sont plus âgés que vous. Cette conclusion vous permettrait d'allouer une importante partie de votre portefeuille à des placements axés sur la croissance. Lorsque vous avancerez en âge et que vos besoins et vos objectifs changeront, vous pourrez transférer systématiquement vos actifs à d'autres placements moins volatils axés sur la valeur. N'oubliez pas que les actions (ainsi que certaines autres valeurs mobilières) peuvent offrir un plus grand potentiel d'appréciation que des valeurs mobilières à revenu fixe de première qualité. Elles comportent cependant un plus grand risque; il est donc recommandé d'en parler à votre conseiller ou à votre conseillère.

Si vous commencez à investir maintenant, vous disposez de nombreuses années pour faire croître votre patrimoine futur, et la juste combinaison de vos placements pourrait être la clé de votre succès à long terme. Votre conseiller ou votre conseillère peut vous aider à trouver la combinaison optimale d'actifs à détenir dans votre portefeuille. Il veillera également à ce que votre portefeuille corresponde toujours à l'évolution de vos besoins et de vos objectifs.

TERMES CLÉS À CONNAÎTRE

Répartition d'actifs – *Signifie simplement la ventilation des placements dans diverses catégories d'actifs, par exemple des actions, des liquidités ou des placements non traditionnels en liquidités, des obligations, des biens immobiliers, des obligations étrangères et même possiblement les métaux précieux et objets de collection.*

Diversification – *L'une des façons les plus courantes de réduire le risque est de constituer un portefeuille qui soit équilibré du point de vue des types d'actifs qui y sont placés. En d'autres termes, lorsque vous constituez et gérez un portefeuille, ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier.*

Action – *Une action ou toute autre valeur mobilière qui représente la part de propriété détenue.*

Instruments à taux fixe – *Une obligation ou un placement qui permet d'obtenir un rendement sous la forme de paiements périodiques fixes et de l'éventuel retour du capital à maturité.*

Capital – *Le montant d'origine investi, distinctement des revenus.*

Il existe un rapport inverse entre les mouvements des taux d'intérêt et le cours des instruments à taux fixe. En général, le cours des instruments à taux fixe baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lorsque les taux d'intérêt baissent.

La répartition ou la diversification des actifs ne garantissent pas des profits et ne protègent pas contre les pertes.

RÉDUIRE SA FACTURE FISCALE

Nous sommes tous soumis à l'impôt et notre facture fiscale peut réduire de manière importante le rendement des placements, et donc celui de portefeuille. Pour encourager les Canadiens à épargner davantage, le gouvernement a créé divers comptes et régimes présentant un avantage fiscal. Parmi les comptes de placement à report fiscal, on compte les REER, les régimes de retraite d'entreprise et les CELI. Il est possible que vous ayez accès à un ou plusieurs de ces plans d'investissement par l'intermédiaire de votre employeur.

Le placement sur la base du report fiscal signifie que vous paierez l'impôt à une date ultérieure. Toute appréciation et tous les intérêts gagnés dans le cadre de tels placements se produisent à l'abri de l'impôt. En général, les fonds deviennent bien sûr imposables lors du retrait (à l'exception des CELI, dont les retraits sont libres d'impôt).

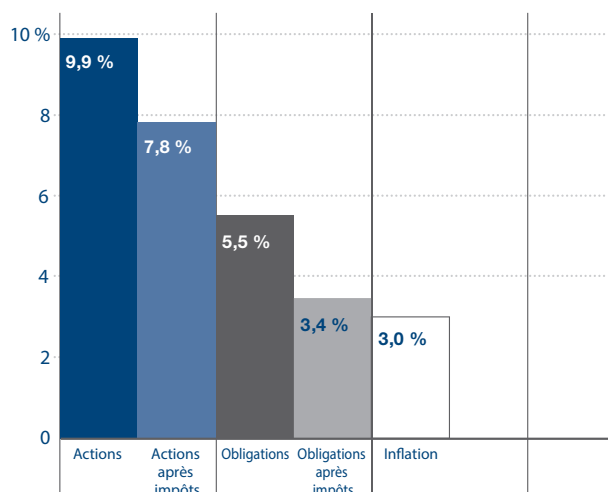
Si la plupart des placements sont en fin de compte imposables, il est souvent possible de reporter le paiement de l'impôt en repoussant la vente d'un placement. Cette méthode peut éventuellement permettre d'obtenir des gains importants à long terme. Cependant, l'impôt sur le revenu, par exemple sur les dividendes ou sur les intérêts, doit être payé annuellement.

Consultez votre conseiller ou votre conseillère pour vous renseigner sur ces divers comptes de placement. Communiquez avec votre employeur pour découvrir les régimes constitués qu'il pourrait offrir.

LES IMPÔTS RÉDUISENT BEAUCOUP LES RENDEMENTS

RENDEMENTS MOYENS DE 1926 À 2011

Vous comprenez intuitivement que les impôts réduisent vos gains. Ce tableau illustre précisément dans quelle mesure ils pourraient avoir une incidence sur votre stratégie de placement à long terme.



Une stratégie de planification fiscale avisée peut être un élément important dans un plan financier. Elle pourrait vous permettre de conserver davantage de liquidités pour répondre à vos besoins et à vos souhaits. Profitez des stratégies et des véhicules d'optimisation fiscale en communiquant avec un conseiller qui puisse comprendre les options qui vous seront utiles.

Rien ne garantit le succès d'une stratégie de placement. Comme les placements comportent des risques, les investisseurs peuvent afficher des gains ou des pertes. Le rendement antérieur n'est pas garant des résultats futurs. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les données ne sont fournies qu'à titre d'exemple et ne sont pas indicatives de quelque placement que ce soit. Créées par Raymond James en s'appuyant sur des documents de présentation de Ibbotson. © 2012 Morningstar. Tous droits réservés.

L'impôt sur le revenu fédéral est calculé sur la base du taux d'imposition marginal et du taux applicable aux gains en capital historiques pour un contribuable célibataire gagnant 110 000 \$ annuellement, en dollars de 2010. Ce revenu annuel est ajusté à l'aide de l'indice des prix à la consommation, de façon à obtenir un niveau de revenu correspondant pour chaque année. Le revenu est soumis au taux d'imposition fédéral sur le revenu applicable en vigueur. Lorsqu'ils sont réalisés, les gains en capital sont calculés sur la base des taux présumés appropriés pour les gains en capital. Aux fins du calcul de l'impôt sur les gains en capital, il est présumé que la période de détention est de cinq ans pour les actions, tandis que les obligations d'État sont détenues jusqu'à leur nouveau placement dans l'indice. Les impôts sur le revenu étatiques n'ont pas été inclus. Dans cet exemple, les actions sont représentées par l'indice Standard & Poor's 90, de 1926 à février 1957, puis par l'indice S&P 500, qui est un ensemble non géré de valeurs mobilières considéré être représentatif du marché boursier américain global. Les obligations d'État sont représentées par l'obligation d'État de 20 ans du gouvernement américain, et l'inflation, par l'indice des prix à la consommation.



PRÉPARER VOTRE AVENIR : LE PLUS TÔT SERA LE MIEUX

En commençant dès maintenant à préparer votre avenir financier, vous entreprenez un processus d'épargne qui deviendra plus facile lorsque vous avancerez en âge. Puisque vous disposez encore de nombreuses années pour épargner en vue d'atteindre vos objectifs, votre épargne pourra mieux résister aux fluctuations du marché au fil du temps. De plus, chaque dollar investi maintenant fructifiera grâce au réinvestissement et aux intérêts composés.

Comme c'est le cas pour tout effort à long terme, vous devrez réévaluer à intervalles réguliers votre stratégie à la lumière de l'évolution de vos besoins et des circonstances inhérentes à votre vie. Au fil du temps, les faits marquants de la vie tels que les naissances, les remises de diplôme, les mariages, les changements d'emploi et les achats importants peuvent entraîner des modifications de votre plan financier. Votre conseiller ou votre conseillère Raymond James communiquera avec vous pour examiner à intervalles réguliers votre plan de retraite individuel, afin de déterminer les points suivants :

- S'il est exact et à jour
- Si des mesures peuvent être prises pour améliorer votre situation financière
- Si vos priorités ont changé ou devraient changer
- Si votre épargne-retraite fructifie ou, au moins, reste stable
- Si vous êtes en bonne voie en vue d'un avenir financier confortable et sûr

VOTRE AVENIR FINANCIER COMMENCE AUJOURD'HUI

Le simple fait de poser des questions sur votre planification financière signifie que vous avez déjà commencé le processus. L'étape suivante consiste simplement à vous entretenir avec votre conseiller ou votre conseillère. Il est beaucoup plus facile de cerner vos besoins et de définir vos objectifs lors d'une discussion avec un professionnel. Votre conseiller ou votre conseillère cherchera à comprendre où vous en êtes et comment vous aider à atteindre vos propres objectifs.

Votre conseiller ou votre conseillère Raymond James dispose des outils et des ressources nécessaires pour vous aider à analyser de façon détaillée votre situation actuelle et à bien discerner les facteurs dynamiques qui peuvent avoir des conséquences sur votre portefeuille. Votre conseiller ou votre conseillère et vous pourrez créer un plan viable pour l'avenir qui tiendra compte de votre style de vie actuel, de vos actifs, de votre revenu et de votre tolérance au risque.

Appelez votre conseiller ou votre conseillère Raymond James pour commencer dès aujourd'hui.

UNE VIE BIEN PLANIFIÉE.

SIÈGE SOCIAL : RAYMOND JAMES LTÉE

925, RUE GEORGIA OUEST, BUREAU 2100 // VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C 3L2 // 604 659-8000

40, RUE KING OUEST, BUREAU 5300 // TORONTO (ONTARIO) M5H 3Y2 // 416 777-7000

VIEBIENPLANIFIEE.CA

RAYMOND JAMES[®]

Les produits et services liés aux valeurs mobilières sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Les produits et les services liés à l'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James planification financière inc., qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

